

DÉLIBÉRATION N°DL20230122 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 01/09/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 31 présents, 6 absents représentés, 2 absentes non représentées, à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO (à compter de 18h48) ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; Mme Florence VANELLE ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY (jusqu'à 19h) ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à compter de 19h52) ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT (jusqu'à 19h) ; M Pierre-Mary DESHAYES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX

M. Gilles GRECO a donné procuration à M. Axel DUGUA (jusqu'à 18h48)

M. Pierre DECLINE a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT

M. Philippe PARET a donné procuration à M. Jean-Luc BOUCHACOURT

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à Mme Andonella FLECHET

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h52)

ABSENTES NON REPRÉSENTÉES

Mme Isabelle SURPLY (à compter de 19h)

Mme Nathalie ROBERT (à compter de 19h)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

CESSION D'UN IMMEUBLE, SIS 17 RUE LOUIS CHATIN, À LA SAS A2E IMMO

M. Jean-Luc DEGRAIX expose ce qui suit :

La commune est propriétaire d'un immeuble sis 17 rue Louis Chatin, ex bibliothèque de la Soie d'Izieux. Cet immeuble, enclavé au milieu de bâtiments industriels est en très mauvais état. Il a subi de multiples dégradations dont un incendie ces dernières années.

Un appel à manifestation d'intérêt pour la vente de cet immeuble a été validé par le conseil municipal en date du 7 novembre 2022.

La commission urbanisme du 7 mars 2023 a examiné les dossiers des 2 porteurs de projets. Ils ont été présentés anonymement. La commission a privilégié celui de la SAS A2E IMMO. Lors de la commission urbanisme du 10 juillet 2023, le porteur de projet a présenté en détail son projet. Il a été retenu à l'unanimité par la commission.

La SAS A2E IMMO, dont le gérant est Monsieur Bayram UMUT, va rénover ce bâtiment pour réaliser 3 logements qu'elle mettra ensuite en location.

Sa proposition d'acquisition s'élève à 50 000 euros. Ce montant a été validé par le service des domaines en date du 28 août 2023.

Les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

L'acte sera passé en l'étude de Maître Eric Meiller.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 37 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** la cession de l'immeuble sis 17 rue Louis Chatin, cadastré 111 AI 154, au prix de 50 000 euros au profit de la SAS A2E IMMO,
- **de donner** tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à son représentant, à effet d'engager toutes démarches et de signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette transaction,
- **d'imputer** la recette correspondante au budget général de la ville.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 13/09/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne 18 septembre 2023